

Surveillance  
d'un  
magasin.

Lyon, le 24 janvier 1849

2<sup>e</sup> Lettre.  
**CONSEIL DE PRUD'HOMMES**

Monsieur Charrier

Le Conseil vous prie de  
vous transporter dans le domicile de  
M. Cestier Et Molleron rue S'olycarpe 12  
le Vendredi 26 et à 10 heures du matin  
pour examiner le lieu où se trouvent les matières sou-  
avec M. Ney qui doit  
s'y rendre.



Veuillez agréer les très humbles  
salutations de votre tout dévoué!

Legge



Le 20 Janvier 1809  
Paris  
Monsieur le Ministre

**CONSEIL DE PRUD'HOMMES**

Monsieur le Ministre

Je vous prie de vouloir bien agréer  
l'assurance de mon profond respect  
et de m'excuser de ne vous adresser  
ce petit billet que par le canal  
de votre secrétaire.



Je suis,  
Monsieur le Ministre,  
avec toute la haute estime  
et le profond respect  
dont je suis pénétré,  
Vostre très humble  
et très obéissant serviteur,  
J. B. P. L.